



# Budget social du CCUES

## LA CFE-CGC-UNSA NE SIGNE PAS UN ACCORD DE GESTION QUI PENALISE LES SALARIES

La CFE-CGC-UNSA a pris toutes ses responsabilités au début de l'actuelle mandature en participant avec la CGT et SUD au bureau du CCUES. Les postes de Secrétaire adjoint du CCUES, de Présidences des commissions « Emploi-Formation », « Logement », « Marketing Vente et Services », sont tenus par des élus CFE-CGC-UNSA – lesquels(le)s ont œuvré sans relâche pour la défense des intérêts des salariés.

Cette majorité de gestion CGT-SUD-CFE/CGC/UNSA a été mise en place pour construire un front de résistance face aux restructurations, aux mobilités forcées, au management par le stress et la peur – force est de constater aujourd'hui que si beaucoup de choses restent à accomplir, des avancées ont aussi été obtenues (accords signés par la majorité des syndicats).

Parallèlement, au-delà de cet aspect de défense des intérêts des salariés, le CCUES a également en gestion, depuis 2005, le budget social délégué par France Telecom - et rétrocédé à hauteur de 45% par les CE (sauf SCE, Orange et Corse) - soit, pour 2011, un montant de 38,1 millions d'€.

Les orientations budgétaires proposées par CGT et SUD, pour 2011-2012, s'articulent, s'agissant des prestations CCUES, autour de 5 axes :

- Vacances Adultes : une seule aide annuelle, plafonnée selon le QF, avec des conditions moins limitatives qu'en 2010 (fermeture du catalogue été avant l'été),
- Vacances Enfants : un séjour/ an au maximum de 45 jours, possibilité hors zone Europe sous conditions,
- Billetterie (10 places de ciné + 5 places de Théâtre/expos/parcs/an
- Solidarité ( handicap, devoir de mémoire, associations, prévention).
- Retraités : mêmes prestations qu'actifs, sauf VA et quota billetterie réduit.

Ces propositions, sont certes en amélioration par rapport à 2010, année où le système est tellement complexe et dissuasif que nombre de salariés FT se sont rabattus sur les chèques vacances – mais le système demeure lourd, parfois injuste et ne profite qu'à une minorité de salariés

A l'inverse, la CFE -CGC-UNSA propose un modèle vertueux, en vigueur au CE de SCE, qui a permis de distribuer une moyenne de 900€ de prestations par salarié en 2009, avec un équilibre financier parfaitement respecté, et une distribution à la quasi-totalité du personnel de SCE!!!

**Le modèle de redistribution sociale défendu par la CFE-CGC/UNSA, qui attribue à chaque salarié de SCE une moyenne de prestations de 900€/an, est le seul à assurer équité, justice et équilibre financier**

### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Christian Lamotte – 06 73 98 66 07  
Bernard Chattard – 06 82 85 69 44  
Christian Vialle – 05 34 36 20 88  
Noel Fayeaux – 06 70 03 56 80

**24h /24 et 7J/7 ligne SOS salariés**



### Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

[www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)

- nos lettres :
- Comprendre & Agir
  - Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

- nos blogs :
- [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)
  - [www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)

